



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Aides et prêts

Question écrite n° 38509

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur certaines denonciations de prêts qui seraient le fait du Credit agricole mutuel. Le Credit agricole mutuel reclamerait, sous peine de denonciation des prêts contractés, des créances s'élevant à plus de 40 p 100 de la réalité sur certains prêts à terme différé (loi du 24 mars 1952). Nombre d'agriculteurs s'élèvent contre l'application de ce texte qui leur paraît être la caractéristique d'un gouvernement antiagricole. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que cette loi inique soit supprimée.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38509

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1326